



**1ER AVIS D'ENQUETE**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PEYMEINADE :**

Informe le public qu'il sera procédé sur le territoire de la Commune de PEYMEINADE en exécution de l'arrêté municipal n°AR2025-37 du 06/11/2025

A une enquête publique préalable concernant le projet de modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie de PEYMEINADE, 11 boulevard Général de Gaulle 06530 PEYMEINADE Du 01/12/2025 au 19/12/2025, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (samedis, dimanches et jours fériés exceptés)

et durant les permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur, Mme Claude COHEN se tiendra à la disposition du public à la mairie de PEYMEINADE : le lundi 01/12/2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le jeudi 11/12/2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi 19/12/2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique en mairie et sur le site internet de la commune [www.peymeinade.fr](http://www.peymeinade.fr)

Toutes les observations/propositions pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à la disposition du public, ou envoyées à l'adresse [urbanisme@peymeinade.fr](mailto:urbanisme@peymeinade.fr) ou adressées par écrit au Maire ou au Commissaire enquêteur qui les joindra au registre

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique fixant les modalités de l'enquête est affiché pendant un mois en mairie. A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et disponibles sur le site internet de la commune [www.peymeinade.fr](http://www.peymeinade.fr)

**Le Maire**  
**Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE**  
1323A091



**Avis au public**

**Déclaration de projet**  
Réalisation d'un Collège et de logements à Gattières

**CLOTURE de la**  
**CONCERTATION PUBLIQUE**  
**Le dimanche 30 novembre 2025**

Par la délibération n° 109.6 du 11 juillet 2025, le Conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur a prescrit l'élaboration de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) concernant la réalisation d'un collège et de logements à Gattières.

Conformément à cette délibération une concertation publique, visant à associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, a été lancée par voie de presse dans les éditions Nice Matin des 16 septembre et 4 octobre 2025, celles de la Tribune des 12 septembre et 3 octobre 2025 et mise en œuvre à compter du mercredi 1er octobre 2025. Le public avait la possibilité de s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, selon les modalités préalablement annoncées par voie de presse et d'affichage au siège de la Métropole, en Mairie de Gattières et sur le site internet de Nice Côte d'Azur.

**Il est aujourd'hui porté à la connaissance du public que la concertation relative au projet d'un collège et de logements est clôturée le dimanche 30 novembre 2025.**

Les observations recueillies seront analysées et le bilan de la concertation publique présenté au Conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur.  
1323A003



**AVIS AU PUBLIC**

**Déclaration de projet**  
**réalisation d'infrastructures multifonctionnelles autour de l'agroforesterie, de la valorisation énergétique et de la logistique au Broc**

**CLOTURE de la CONCERTATION PUBLIQUE**  
**Le dimanche 23 novembre 2025**

Par la délibération n° 109.10 du 11 juillet 2025, le Conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur a prescrit l'élaboration de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) concernant la réalisation d'infrastructures multifonctionnelles autour de l'agroforesterie, de la valorisation énergétique et de la logistique sur la commune du Broc.

Conformément à cette délibération une concertation publique, visant à associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, a été lancée par voie de presse dans les éditions Nice Matin des 9 octobre et 29 octobre 2025, celles de la Tribune des 10 octobre et 24 octobre 2025 et mise en œuvre à compter du jeudi 23 octobre 2025.

Le public avait la possibilité de s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, selon les modalités préalablement annoncées par voie de presse et d'affichage au siège de la Métropole, en Mairie du Broc et sur le site internet de la Métropole Nice Côte d'Azur.

**Il est aujourd'hui porté à la connaissance du public que la concertation publique relative au projet d'infrastructures multifonctionnelles autour de l'agroforesterie, de la valorisation énergétique et de la logistique est clôturée le dimanche 23 novembre 2025.**

Les observations recueillies seront analysées et le bilan de la concertation publique présenté au Conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur.  
1323A004

**APPELS D'OFFRES**



**AVIS DE MARCHÉ PUBLIC**  
**A PROCÉDURE ADAPTEE**  
**N°47/2025**

**Prestation d'artistes et de groupes musicaux nécessaires à l'organisation des manifestations communales**

**1. Identification du pouvoir adjudicateur / acheteur public**  
Commune de Villeneuve-Loubet  
Hôtel de Ville / Place de la République - 06270 VILLENEUVE LOUBET (France)  
Téléphone fixe : 04 92 02 60 31 / E-mail : [commande-publique@villeneuveloubet.fr](mailto:commande-publique@villeneuveloubet.fr)

Adresse Internet du Pouvoir Adjudicateur : [www.villeneuveloubet.fr](http://www.villeneuveloubet.fr)  
Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**2. Procédure de passation**  
Marché public de service spécifique passé selon une procédure adaptée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du Code de la Commande Publique.

La procédure est soumise aux dispositions des articles R. 2123-1 3° et R. 2123-2 du code de la commande publique.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics (A.M.P.)

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres Pouvoir Adjudicateur.

**3. Objet du marché et caractéristiques principales**

Le marché a pour objet la désignation d'un prestataire en capacité d'assurer les services récréatifs et culturels suivants en fonction de l'organisation des manifestations communales :

- La prestation d'artistes et de groupes musicaux

- La mise à disposition de personnels techniques (son-lumière-road) et de matériels techniques (kits son et lumière).

**Code CPV :**  
92312000 – Services artistiques  
92312140 – Services prestés par les orchestres  
79952100 – Services d'organisation d'événements culturels

Conformément aux articles L. 2125-1, R.2162-1 et suivants, ainsi que R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique, le marché sera conclu selon la technique d'achat de l'accord cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande et ce dans les proportions suivantes :

**Maximum annuel : 120.000 Euros H.T**  
En application de l'article L. 2113-11 du Code de la Commande Publique, le marché n'est pas alloué par l'Acheteur Public.

Dans ce cadre, le marché prendra effet à compter de la date de sa notification pour une durée d'un (01) an ferme.

Une reconduction expresse est possible trois (03) fois pour une période équivalente à un (01) an.

Conformément à l'article R. 2351-8 du Code de la Commande Publique, il est précisé que les variantes ne sont pas acceptées.

**4. Conditions de participation**  
Le marché sera attribué, soit à un titulaire unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques conjoint ou solidaires.

En cas de groupement, les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

En vertu de l'article R. 2151-7 du Code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements

**En respect de l'article R. 2161-4 du Code de la Commande Publique, l'Acheteur Public fait le choix d'examiner les offres avant les candidatures**

Dans ce cadre, conformément aux dispositions de l'article R. 2144-4 du Code susmentionné, l'Acheteur Public n'exige que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public que ce dernier justifie ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner.

L'examen de la candidature s'opérera en respect des articles L. 2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique; ainsi que des articles L. 2142-1, R. 2143-1 et suivants, R. 2144-1 et suivants du même Code.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat putatif transmette, sur invitation de l'Acheteur Public, les documents référencés dans le dossier de consultation.

**5. Examen des offres**  
Les offres seront jugées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Valeur technique (45 points) – le jugement de ce critère s'opérera par le biais de sous critères dont le détail figure dans le Dossier de consultation (D.C.E.) tenu à disposition des candidats.

2. Offre financière proposée (50 points).

3. Valeur environnementale (05 points)

**6. Retour des dossiers de consultation/ modalités de remise des offres**  
Conformément aux articles R. 2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique, l'Acheteur Public met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr/>  
Mot-clé : Villeneuve Loubet

En respect du droit de la commande publique, la Commune assure la mise en oeuvre d'une dématérialisation totale de ses procédures de marchés publics.

Il sera donc demandé aux candidats de remettre l'intégralité de leur offre par voie électronique via le profil d'acheteur mentionné ci-avant.

**Les offres transmises par toute autre voie que la voie dématérialisée seront déclarées irrégulières et rejetées.**

**Conditions et mode de paiement :** Le site d'accès est libre après inscription gratuite

Les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

**Date limite d'obtention des Dossiers de Consultation :**

12 décembre 2025 à 11 heures 00.

**7. Modalités essentielles de financement et de paiement.**  
Conformément aux dispositions des articles L. 2191-1 et suivants du Code de la Commande Publique, l'exécution financière du marché s'opérera dans les conditions suivantes :

Les prestations seront financées sur

les fonds propres du budget communal. Les prestations seront payées au(x) Titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) dans les délais fixés par les articles L. 2192-10, R. 2192-10 et suivants du Code de la Commande Publique; à savoir par mandat administratif, après service fait, à compter de la réception de la demande de paiement (correspondant à un bon de commande) transmise par le Titulaire à l'Acheteur Public, dans un délai global de trente (30) jours.

Les modalités d'application de ce dispositif sont précisées par le décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

**8. Date limite de remise des offres**  
Le 12 décembre 2025 à 11 heures 00.

**9 Procédure de recours**  
**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice – 18, avenue des fleurs - 06000 Nice, Tél. : 04 89 97 86 00 / courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr).

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffe du tribunal administratif de Nice – 18, avenue des fleurs - 06000 Nice, Tél. : 04 89 97 86 00 / courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr)

**10. Renseignements complémentaires**  
La langue dans laquelle les dossiers devront être rédigés est : Le Français. En application de l'article R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront obligatoirement adresser leurs demandes par voie électronique, via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Le délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**11. Date d'envoi de l'avis à la publication**  
Le 14 novembre 2025

1323A103



**COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VAR**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

**Section 1 : Identification de l'acheteur**  
**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Saint Laurent du Var (06)

**Noméro national d'identification :** Type : SIRET - N° : 21060123300302  
**Code postal / Ville :** 06700 Saint Laurent du Var

**Groupement de commandes :** Oui  
Coordonnateur du groupement : Ville de Saint Laurent du Var

**Section 2 : Communication**  
**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>  
**Identifiant interne de la consultation :** 2025/024R

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui  
**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Monsieur le Maire - Tél : +33 492124242 - Mail : [commande.publique@saintlaurentduvar.fr](mailto:commande.publique@saintlaurentduvar.fr)

**Section 3 : Procédure**  
**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :** Capacité économique et financière : Énoncées dans le règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Énoncées dans le règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Accord-cadre  
**Date et heure limite de réception des plis :**

Mercredi 03 décembre 2025 - 12 :00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre unique) :** Services généraux des administrations publiques.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

**Section 4 : Identification du marché**  
**Intitulé du marché :** Fourniture, installation, maintenance et vérification des équipements d'alarme incendie et de désenfumage des bâtiments communaux - RELANCE Classification CPV : 50324200

**Type de marché :** Services  
**Description succincte du marché :** Fourniture, installation, maintenance et vérification des équipements d'alarme incendie et de désenfumage des bâtiments communaux - Relance suite à déclaration sans suite pour redéfinition du besoin.

**Lieu principal d'exécution :** Commune de Saint-Laurent-du-Var

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée hors TVA :** 200000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloué :** Non

**Section 6 : Informations complémentaires**  
**Visite obligatoire :** Oui

Détails sur la visite : Le soumissionnaire devra obligatoirement se rendre sur les sites concernés, avant de remettre son offre pour apprécier la situation et les accès, pour évaluer les sujétions et incidences, en particulier la manutention et la mise en place du matériel.

Une attestation de visite sera alors délivrée par le représentant de l'acheteur

**Autres informations complémentaires :** Groupement de commandes établi entre la Ville de Saint-Laurent-du-Var et le Syndicat Intercommunal de Montaleigne dont la Ville de Saint-Laurent-du-Var assurera les fonctions de coordonnateur.

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec maximum :

Montant maximum par période pour la Ville de Saint-Laurent-du-Var : 49 000 € HT

Montant maximum par période pour le Syndicat Intercommunal de Montaleigne : 1 000 € HT

La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 12 mois à compter de la date de notification du marché.

Reconductible 3 fois par tacite reconduction, pour la même durée et les mêmes montants, sauf dénonciation par la collectivité 3 mois avant la date d'expiration de chaque période.

Séance d'ouverture des plis non publique.

**Date d'envoi du présent avis** 07 novembre 2025

1323A026

**CONNECTEZ-VOUS À L'ACTU AZURÉENNE !**

Une veille éco,  
Une plateforme  
avec l'ensemble des  
annonces légales du 06

REJOIGNEZ LE RÉSEAU  
**tribuCa.net**



**JEU CONCOURS**



**À GAGNER**

**2 places pour le match de foot OGCN - OM**

Participez sur **tribuCa.net**



Participez sur **tribuCa.net**



**Ville de Valbonne (06)**  
**1 Place de l'Hôtel de Ville**  
**06560 Valbonne**

**AVIS D'APPEL PUBLIC**  
**À LA CONCURRENCE**

**TRAVAUX**

**Section 1 : Identification de l'acheteur**  
**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Valbonne (06)

**Noméro national d'identification :** Type : SIRET - N° : 21060152200175  
**Code postal / Ville :** 06560 Valbonne

**Groupement de commandes :** Non

**Section 2 : Communication**  
**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

**Nom du contact :** Marilyn LEJEUNE - Tél : +33 493123143 - Mail : [serviceclient@ville-valbonne.fr](mailto:serviceclient@ville-valbonne.fr)

**Section 3 : Procédure**  
**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir Règlement de Consultation

Capacité économique et financière : Voir Règlement de Consultation

Capacités techniques et professionnelles : Voir Règlement de Consultation

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** Jeudi 04 décembre 2025 - 12 :00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre unique) :** Collectivité territoriale

**Critères d'attribution :** Valeur technique - 50%

Valeur financière - 50%

**Section 4 : Identification du marché**  
**Intitulé du marché :** VERIFICATION, ENTRETIEN ET FOURNITURE D'EXTINCTEURS - VERIFICATION ET ENTRETIEN DES ALARMES INCENDIE DE TYPE 4, DES R.I.A, DES COLONNES SECHES ET DES SYSTEMES MANUELS DE DESENFUMAGE

**Classification CPV :** 50413200

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** VERIFICATION, ENTRETIEN ET FOURNITURE D'EXTINCTEURS VERIFICATION ET ENTRETIEN DES ALARMES INCENDIE DE TYPE 4, DES R.I.A, DES COLONNES SECHES ET DES SYSTEMES MANUELS DE DESENFUMAGE

**Lieu principal d'exécution :** COMMUNE

**Durée du marché (en mois) :** 48

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloué :** Non

**Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Date d'envoi du présent avis** 13 novembre 2025

1323A124

**VENTE AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES**

Restez informé(e)  
en